



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calamités agricoles

Question écrite n° 101597

Texte de la question

M. Yannick Favennec interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation, particulièrement délicate, des agriculteurs, en cette période de sécheresse. En effet, depuis plus de trois mois, les deux tiers du département de la Mayenne subissent une sécheresse exceptionnelle, la plus catastrophique de ces deux dernières décennies. Les moissons ont enregistré une baisse de près de 30 % et le risque de pénurie de fourrage est particulièrement important. Depuis plusieurs mois il n'y a plus d'herbe, et les animaux vivent sur les stocks d'hiver, depuis plus d'un mois. L'état catastrophique des maïs et des prairies (perte estimée à plus de 50 %) ne permettra pas de reconstituer les stocks pour l'hiver prochain. C'est pourquoi il souhaite qu'il lui indique quelles mesures il compte prendre pour aider les agriculteurs à traverser une crise qui peut plonger bon nombre d'entre eux dans une grande détresse.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire fait part de son inquiétude quant à la situation des agriculteurs de la Mayenne, à la suite de la sécheresse de 2006. Les conséquences de cette situation peuvent en effet être graves pour les agriculteurs. C'est pourquoi un comité de vigilance sécheresse a été mis en place dès le début du mois d'août. Ce comité se réunit toutes les semaines afin de rassembler en temps réel toutes les données nécessaires à une appréciation objective dans l'ensemble des départements. Localement, le préfet de la Mayenne a programmé, en relation avec les organisations professionnelles agricoles, des missions d'enquête dès la mi-août. Dès réception du dossier départemental de demande de reconnaissance de la situation de calamité, les services du ministère de l'agriculture et de la pêche procéderont à son instruction pour une présentation à la commission nationale des calamités agricoles, lors de sa prochaine séance prévue le 28 septembre 2006.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101597

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1^{er} août 2006, page 7923

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9807